

**L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges):** Monsieur le Président, j'aimerais dire quelques mots au sujet de ce projet de loi qui vise à modifier la Loi sur la gestion des finances publiques.

À cause de sa portée plutôt générale, ce projet de loi nous donne l'occasion de faire quelques observations sur la performance du gouvernement. Dieu sait qu'il y a beaucoup à dire à ce sujet, mais pas grand-chose de flatteur.

Mon ami de Calgary—Sud—Est opine du bonnet à tout ce que je dis. Ou est-il tout simplement heureux d'occuper encore l'arrière-ban en ce moment au lieu d'être au premier rang et d'avoir à assumer la responsabilité directe de ce qui se passe? Il n'est pas complètement innocent pour autant car il continue d'apporter un appui, au moins nominal, au gouvernement; j'insiste sur le mot «nominal» car je connais son attachement pour ses électeurs et le Canada, attachement qui, il me semble, l'empêche d'appuyer avec enthousiasme certaines des activités auxquelles le gouvernement se livre à l'heure actuelle.

Comme je le disais, le projet de loi C-91 vise à modifier la Loi sur la gestion financière de plusieurs manières. Cela me donne la possibilité de reprendre où j'ai laissé il y a quelques jours, lorsque nous discutons d'une autre question connexe. Je vous ai expliqué, monsieur le Président, de façon plutôt concise, comme d'habitude, ainsi qu'à mon collègue de Gander—Grand Falls, qui est toujours parmi nous et à d'autres députés présents à ce moment-là, pourquoi j'avais choisi de qualifier notre bien-aimé premier ministre de boulet de démolition. J'ai déclaré alors qu'il s'agissait en quelque sorte d'un compliment. Mon collègue de St. John's—Est saura exactement de quoi je parle.

Un boulet de démolition n'est pas un outil qui échappe à tout contrôle. Cela n'a rien à voir avec un canon de navire qui s'est décroché. Ce canon cause bien des dommages puisqu'il se déplace sur le pont et que personne ne l'oriente, sinon les éléments. Il peut aller dans n'importe quelle direction à tout moment, selon les caprices du vent et l'inclinaison du pont. Ainsi, il peut causer des dommages indescriptibles sur un pont. Cependant, cela n'a rien à voir avec un boulet de démolition.

En effet, malgré l'image qu'on s'en fait, un boulet de démolition est un instrument extrêmement précis. S'il se retrouve entre bonnes mains et si les objectifs visés sont

### *Initiatives ministérielles*

bien planifiés, il peut causer des dommages, mais à des endroits bien précis. Ceux qui manipulent ce boulet de démolition savent exactement ce qu'ils veulent accomplir. En planifiant à l'avance leurs actions, ils peuvent s'assurer de causer les dommages prévus, sans plus. C'est là la différence fondamentale entre un canon fou et un boulet de démolition.

• (1630)

Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout alors et comparer le premier ministre à un canon fou? Ce serait faux. Il n'échappe pas à tout contrôle. Il sait exactement où il veut en venir. C'est un véritable boulet de démolition. Il cause des dommages, et aux endroits prévus. Il s'agit, par exemple, comme l'a fait récemment le gouvernement, lorsqu'il a décidé de réduire ses dépenses de 350 millions de dollars, de dire aux habitants des régions rurales qu'ils vont perdre 12 millions de dollars en subventions agricoles. Il s'agit également de préciser aux pêcheurs qu'on va réduire leurs crédits de 11 millions de dollars. Il s'agit, pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, de la priver de 640 000 \$. Voilà. C'est ce genre de dommages que cause ce boulet de démolition.

Une question se pose, surtout quand on parle de pêches—je suis d'ailleurs ravi de constater la présence à la Chambre du ministre des Pêches et des Océans. Quand on parle de pêches en disant qu'on ira chercher encore 11 millions de dollars, la question qui se pose, c'est comment trouvera-t-on 11 millions de dollars sans réduire les programmes essentiels?

Je voudrais faire une analogie que la plupart des députés comprendront et que comprendra sûrement la population de certaines parties du pays où on gruge encore les os pour faire la soupe qu'on a grugés la veille. Mon collègue de Gander—Grand Falls et ses électeurs comprendront aisément cette analogie. Dans cette circonscription, comme dans la circonscription de Burin—Saint-Georges que je représente, les gens font souvent de la soupe avec les os, pas parce qu'ils sont si pauvres, même si bon nombre d'entre eux souffrent, mais parce qu'ils sont ingénieux. Il refusent de jeter les choses. J'établis cette analogie pour faire comprendre qu'il est impossible, aussi délicieux que soient les os à soupe et la soupe qu'on en obtient, qu'un os à soupe remplace un jour un bon steak.

Dans le même ordre d'idées, on ne peut trouver au ministère des Pêches et des Océans l'argent qui n'y est